



ZONE DE DISTRIBUTION : PLAYRAS/BENCARECH/BES D'ESPAGN/ANGLADE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité, la non-conformité observée en 2024 ne s'est pas reproduite.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																				
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : BELLE FONTAINE (PLAYRAS). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 14 personnes sur 1 commune (SENTEIN). Le responsable des installations est : « SERVICE DES EAUX DU COUSERANS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SERVICE DES EAUX DU COUSERANS » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 92 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025 </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 275 Valeur maxi : 0 microgramme/L </td></tr> <tr> <th>TURBIDITÉ</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</td><td> Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,15 NFU </td></tr> <tr> <th>CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)</th><td>A</td></tr> <tr> <td>Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L </td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 92 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 275 Valeur maxi : 0 microgramme/L	TURBIDITÉ	A Très bonne qualité	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,15 NFU	CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)	A	Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L
BACTÉRIOLOGIE	A Bonne qualité																				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 92 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025																				
NITRATES	A Très bonne qualité																				
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																				
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité																				
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 275 Valeur maxi : 0 microgramme/L																				
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité																				
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,15 NFU																				
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)	A																				
Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L																				

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/06/2026

UDI 009001318

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.